



**RELEVÉ DE LA DÉCISION N° 2025 04 10**  
Prise par le Bureau de la Communauté d'Agglomération  
**Lors de sa réunion du 15 mai 2025**  
(en application de la délibération du Conseil Communautaire  
en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétence au Bureau)

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 mai, le Bureau du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 7 mai, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

**Présents** : François BLANCHET, Isabelle TESSIER, André COQUELIN, Kathia VIEL, Thierry FAVREAU, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Frédéric FOUQUET, Jean SOYER, Philippe MOREAU, Hervé BESSONNET, Laurent DURANTEAU, Lucien PRINCE, Dominique MALARY.

### Portail de l'emploi du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : renouvellement du contrat avec le prestataire

Le projet de territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie consacre, dans l'axe 2 « Agir pour un développement équilibré du territoire », un paragraphe à l'économie, dans lequel on trouve la phrase suivante : « **Accroître l'accès à la formation et à l'emploi de proximité sur le territoire par la création d'outils (bourse de l'emploi / forum des métiers)** ».

Le Conseil Communautaire a ainsi donné son accord, le 19 mai 2022, pour la création d'un portail internet 100 % local dédié à l'emploi, à destination des entreprises et des habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Mis en ligne fin septembre 2022 par la Communauté d'Agglomération, [www.emploi.payssaintgilles.fr](http://www.emploi.payssaintgilles.fr) avait trois objectifs :

- rapprocher les habitants des employeurs locaux
- rendre plus visibles les offres d'emploi des entreprises du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
- valoriser l'emploi et le travail en local.

Ce portail internet propose toute une gamme de services, à destination des entreprises et des particuliers du territoire de l'Agglomération.

On y trouve ainsi :

- des offres d'emploi et de stage proposées sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (la particularité de ce portail est qu'il est 100 % local)
- une présentation du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (pour les candidats de l'extérieur qui souhaiteraient venir travailler chez nous)
- une présentation des différents partenaires de l'emploi
- un observatoire local de l'emploi (les métiers les plus recherchés, les différents types de contrats proposés, les entreprises qui recrutent le plus, le niveau des salaires proposés, etc.)
- les actualités emploi et événements en local (c'est-à-dire les initiatives Emploi / Recrutement organisées par les employeurs et par les organismes spécialisés de l'emploi et de l'accompagnement).

Le design et la structure de la page d'accueil ont été récemment repensés, de manière à la rendre plus intuitive et dans l'air du temps.

Ainsi, les candidats peuvent facilement créer et tester leur CV depuis la page d'accueil, via les outils en ligne Hello CV et CV Catcher, et les employeurs, créer leur espace entreprise afin d'optimiser leur visibilité et celle des offres d'emploi qu'ils proposent.

Pour le confort des utilisateurs, candidats ou recruteurs, des améliorations du site sont continuellement en cours.

La fréquentation du portail est en hausse régulière. A fin avril 2025, les chiffres étaient ainsi les suivants :

- **29 735** mises en relation (*nombre de clics sur les offres et les CV*), soit 11 000 de plus sur les 12 derniers mois
- **1 340** comptes candidats créés
- **73** comptes recruteurs créés, avec **277** offres d'emplois déposées en exclusivité
- **34 251** alertes emploi générées par la plateforme
- **1 057** CV présents sur la plateforme
- temps moyen passé par visite : **5 mn 04 s** (*chiffre du 2<sup>ème</sup> semestre 2024*)
- nombre de pages vues par visite : **4,59 pages** (*chiffre du 2<sup>ème</sup> semestre 2024*)
- nombre moyen de visites mensuelles en 2024 : **746** visites / mois, c'est-à-dire 25 visites par jour en moyenne (samedis et dimanches compris)

En 2024, [www.emploi.payssaintquilles.fr](http://www.emploi.payssaintquilles.fr) est la 15<sup>ème</sup> plateforme emploi qui enregistre le plus de visites, sur un total de 31 plateformes comparables.

Depuis sa création, le portail a relayé 248 événements. Parmi les événements Recrutement / Formation organisés par les entreprises locales en 2024, on retrouve, par exemple :

- **Ariane-Asfodel** (03 12 2024 et 19 09 2024) : 201 vues
- **Ehpad La Bonne Etoile** (03 12 2024) : 113 vues
- **NV Equipment** (21 11 2024) : 351 vues
- **Villa Beausoleil** (11 06 2024) : 179 vues
- **Sel de Vie** (05 04 2024) : 135 vues
- **La Poste** (02 04 2024) : 326 vues
- **Hyper U Saint Hilaire de Riez** (12 03 2024) : 200 vues

Les forums et salons autour de l'emploi intéressent également. Quelques chiffres sur 2024 :

- **Forum de la Découverte des Métiers par le Geste** (08 10 2024) : 649 vues
- **Job dating Alternance - Mairie de Saint Hilaire de Riez** (16 05 2024) : 181 vues
- **Job dating - E. Leclerc** (23 03 2024) : 295 vues
- **Forum jobs d'été 2024 - Saint Hilaire de Riez** (23 03 2024) : 312 vues
- **Forum de l'emploi 2024 - France Travail/Mission Locale...** (29 02 2024) : 595 vues

L'entreprise SmartForum (leader français en solutions digitales pour l'emploi), qui a conçu et gère le portail internet, a transmis une proposition de renouvellement du contrat, pour un montant annuel (juillet 2025 à juillet 2026) de 6 500 € HT.

Saisi de la question le 12 mars 2025, les membres du Groupe de Travail « Développement Economique » ont émis un avis favorable à un renouvellement du contrat avec SmartForum.

**Le Bureau Communautaire,  
Dûment convoqué,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5216-1 et suivants, et L5216-5-I.1°,**

**Vu la délibération n° 2020-4-02 en date du 30 juillet 2020 portant délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président,**

**Vu la proposition de la société SmartForum, spécialisée dans la création de plateformes numériques pour l'emploi local,**

**Vu l'avis favorable du Groupe de Travail « Développement Economique » en date du 12 mars 2025,**

**Considérant l'audience du site 2 ans ½ seulement après son lancement,**

**Considérant l'intérêt de conserver le portail internet local dédié à l'emploi,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

**Article 1** : de donner son accord pour conserver, pour une année de plus, le portail internet local dédié à l'emploi, et destiné aux entreprises ainsi qu'aux habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ;

**Article 2** : de préciser que Monsieur le Président est compétent, afin d'approuver l'offre de la société SmartForum de renouvellement de l'exploitation, pour une durée de 12 mois supplémentaire, de la plateforme numérique de la Communauté d'Agglomération consacrée à l'emploi local, moyennant un coût de 6 500 € HT.

Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 21 MAI 2025
- de la publication sur le site [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr) le : 21 MAI 2025

Givrand, le 20 mai 2025

Le Président,

François BLANCHET



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*